

RÉACTIVITÉ
INDEPENDANCE
ENGAGEMENT
PROFESSIONNALISME
INDEPENDANCE
CONFIDENTIALITÉ
ÉTHIQUE

En 2017, afin de faire cesser cette injustice sur le déroulement de carrière des agents du GPSR, l'UGICT/CGT-RATP avait lancé une pétition qui a recueilli plus de 300 signatures d'agents du département (sur un effectif de 1000 agents). La demande des agents est donc forte. A l'époque, la direction nous affirmait que des perspectives de discussions sur ce sujet étaient envisageables, mais elle voulait les intégrer dans le cadre plus large de la future organisation du département SUR. Nous y sommes donc !!!

L'entreprise doit maintenant reconnaître la qualification et le professionnalisme de ses agents de sécurité par un véritable déroulement de carrière qui prenne en considération les jeunes embauchés, les agents en seconde partie et fin de carrière et le positionnement spécifique des pilotes à qui l'on demande toujours plus.

Sans cette reconnaissance une double inquiétude pèsera sur le département. L'attractivité pour ce métier d'une part et la perspective de rester dans l'entreprise pour les agents en place d'autre part.

La CGT exige un protocole ambitieux qui donne de réelles perspectives aux agents de SUR qui chaque jour assurent la sécurité sur nos réseaux et pèsent dans la réussite du contrat avec IDFM. Un protocole qui rattrape les pertes de pouvoir d'achat accumulées toutes ces années. Un protocole qui prenne en compte l'allongement des carrières et donc débloque des échelles supplémentaires. Un protocole qui ne pénalise pas les jeunes embauchés. Un protocole qui ne bénéficie pas à certains au détriment des autres. Un protocole qui propose des perspectives de carrières avec des accès vers l'encadrement revitalisés.



Par comparaison, les opérateurs qualifiés de la maintenance déroulent jusqu'à l'échelle 17 et ce de façon automatique. Ils terminent leur carrière au coefficient 502 (3297 €), quand les agents du GPSR la terminent à l'échelle 12, au coefficient 436,7 (2868 €). Un différentiel de plus de 400 € par mois !

Il est temps que la Direction considère ses agents du département SUR !

La CGT-RATP souhaite mener cette négociation avec tous les agents du GPSR, dans l'unité syndicale la plus large possible et peser dans les futures discussions afin que le juste niveau de rémunération pour tous les agents soit rétabli.

Vous pouvez en débattre avec les représentants et mandatés de la CGT lors des HIS.

